

Le silence est d'OR...

Les orphelins de Duplessis trépignent et espèrent

- Par Annie Prévost -

Ces enfants à qui des lâches ont éteint la lueur brillant aux fonds de leurs yeux dorment encore dans la peur de subir d'autres tortures. Ce n'est ni l'argent, ni les excuses qui leur redonnera leur dignité perdue, il y a bien trop longtemps de cela. Dans Lanaudière, des orphelins de Duplessis se battent toujours avec l'espoir d'obtenir justice.

Les orphelins veulent la correction des registres d'états civils et médicaux qui les proclament tous «débiles mentaux» à tort pour qu'enfin ces faux diagnostics disparaissent. «La plupart des victimes n'osent même pas approcher un hôpital de peur d'être à nouveau interné. S'il n'était pas inscrit noir sur blanc qu'ils sont fous, peut-être voudraient-ils se faire soigner!», explique le Lanaudois Rod Vienneau, directeur des communications de la commission pour les victimes de crimes contre l'humanité (CVCCH). Depuis le début, le gouvernement du Québec confie ce dossier au ministre de la Citoyenneté, «alors que ça devrait être le ministre de la Santé lui-même qui règle ce malentendu! Après tout, c'est dans des hôpitaux que tout ceci s'est produit...» poursuit M. Vienneau.

De plus, il est tout à fait de leur droit de réclamer une enquête publique afin

1992, après avoir ouvert 321 dossiers différents, la sûreté du Québec a décidé de cesser ses activités parce que les preuves étaient déjà suffisantes. Par contre, ce ne fut pas l'avis d'un conseil de procureurs de la couronne lorsqu'après 2 ans d'analyse des dossiers, ils ont jugé impossible d'entamer des recours criminels par manque de preuves. Les inspecteurs eux-mêmes disaient qu'une fois l'enquête déposée à Québec, ce serait comme une bombe sur la province. Étrange non? Les gouvernements provincial et fédéral, les médecins du Québec et l'Église catholique sont les principaux visés, voilà pourquoi c'est si difficile d'obtenir gain de cause!

Bien sur, les orphelins aimeraient entendre des excuses de la part des quatre instances accusées, un luxe semble-t-il puisqu'elles tardent un peu trop à venir. Jusqu'à présent, seul le gouvernement du Québec, à la même époque que l'enquête

excuses brèves et vides de compassion!», selon Clarina Duguay, arrachée à sa famille à l'âge de 9 ans, devenant ainsi malgré elle, une enfant martyre. «Pour ce qui est de l'Église, les orphelins ne mériteraient même pas d'excuses puisqu'il n'est jamais rien arrivé...», ironise Mme Duguay.

Un an après que Bernard Landry ait offert seulement 25 millions aux quelques 1 500 victimes, ils réglaient une histoire de chiens d'Inuits abattus dans le grand Nord avec 900 millions en guise de réparation. «Mais où est la logique dans tout cela?», s'étonne le directeur des communications du CVCCH. «900 millions pour des chiens morts! Lorsque des humains victimes d'horreurs ne reçoivent que 25 millions!» Selon un sondage Léger Léger paru dans le journal de Montréal le 4 juin 1999, environ 82 % des Québécois affirmaient que selon eux, il y avait bel et bien eu crime contre l'humanité dans l'histoire des orphelins de Duplessis. Pourtant, l'ex-Premier ministre du Québec continue de croire que sans preuves valables rien n'est certain. C'est finalement 10 000\$ par victimes ainsi que 1000\$ par année de détention qui fut accordé.

Une lueur d'espoir brille pour les victimes de Duplessis, car le 8 avril 2003 à Berthier, Jean Charest a signé, en guise de preuve, une lettre promettant de rouvrir les dossiers s'il était élu. Promesse électoral ou compassion soudaine? Nous verrons bien...

Telle une histoire sortie des plus horribles contes d'horreur, la saga des orphelins de Duplessis dort encore sous une pile d'autres dossiers oubliés. Bien loin d'être réglé, les victimes encore vivantes attendent toujours que justice soit faite.

témoignage de plusieurs victimes mais «pourquoi chaque fois que nous faisons un pas de l'avant, nous finissons par reculer?», se questionne Clarina Duguay, victime du régime de Duplessis et citoyenne de Joliette. Torture, lobotomie, coups de fouet, agression sexuelle, mise en cellule, sodomie, mal nutrition... La liste est encore longue et ce qu'ont vécu ces enfants à l'époque où tout ceci pouvait paraître normal, est pour nous aujourd'hui complètement inhumain! «Que justice soit faite une fois pour toute.» renchérit Mme Duguay.

Malheureusement, ni l'argent, ni aucune de ces requêtes n'effaceront le passé. Une seule chose est à retenir selon Clarina Duguay mère d'enfants et maintenant grand-mère : «Quand tu perds tes parents si jeune et que tu te retrouves dans de telles conditions, tu ne peux pas t'empêcher de dire à tous ceux qui ont